

Cela peut vous étonner, après que je vous ai tant parlé de solidarité et de liaison entre les diverses parties d'une construction; je dois donc entrer dans quelques développements.

Je vous ai dit plus haut que la voûte est un élément *d'une construction en mouvement*. Je reviens à cette définition, que je vous ai donnée par opposition aux murs, colonnades, etc., qui constituent une *construction au repos*. Je pourrais vous dire : ne solidarisez pas le mouvement et le repos; mais ce serait un peu de la métaphysique. Restons plus terre à terre.



Fig. 452.
Sommiers de voûtes.

Supposons donc que, dans un rez-de-chaussée par exemple, vous avez établi une voûte en pierres de taille, et qu'elle soit montée avec la construction des murs, ne faisant qu'un tout avec cette construction, au moyen de liaisons aussi nombreuses que possible, par des pierres communes. Qu'arrivera-t-il? Il n'y a pas de mur qui ne tasse — verticalement. Il n'y a pas de voûte qui ne tasse — plutôt horizontalement. Et tandis que la pierre commune sera sollicitée à se déplacer verticalement par le tassement du mur, elle sera sollicitée à se déplacer horizontalement par le tassement de la voûte. Résultat : la rupture. Seuls les sommiers (fig. 452) sont soumis, de par le mur et de par la voûte, à un mouvement à peu près unique, de haut en bas. D'ailleurs, le sommier ne peut pas appartenir à la fois au mur et à la voûte. Vous devez donc monter vos murs, *y compris les sommiers*, et réserver les voûtes.

A cela, il y a d'autres raisons encore. Si vous construisez vos voûtes dès le principe, les murs supérieurs n'étant pas encore montés, les piédroits des voûtes ne sont pas encore chargés, et vous ne pouvez décinturer, ou vous risquez de renverser vos